



**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER DES INSTALLATIONS
CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**PIECE JOINTE N°51
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES DÉCHETS**



ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES DECHETS

La société RG43 est spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques. Les déchets proviennent d'entreprises qui génèrent des déchets d'emballages plastiques. Les déchets collectés sont des déchets pré-triés, correspondant à du « post-usage » industriel (emballages de supermarchés, déchets industriels, etc.).

Les déchets sont achetés aux entreprises concernées, puis la société RG43 les utilise pour la fabrication de mandrins et de granules qui sont revendus.

Les déchets sont collectés sous forme de balles de déchets compactés, de déchets non compactés ou de bobines de films plastiques. Les déchets sont approvisionnés par camions (chargement classique ou benne).

La société RG43 est équipée de sa propre flotte de véhicules pour l'approvisionnement d'une partie des déchets (véhicules Ampliroll pour les bennes notamment).

Les déchets sont approvisionnés à 70% par la société RG43 elle-même.

Les entreprises pour lesquelles RG 43 réalise elle-même la collecte sont situées dans un rayon maximal de 100 km, et en moyenne de 50 km.

Cette origine des déchets représente 70% des 80 t/j prévues, soit $26\,900 * 0,7 = 18\,830$ tonnes à l'année.

Le reste, soit 8100 tonnes, est apporté par des transporteurs externes, provenant à part égal de Pagnac (2 700 tonnes), de Saint Galmier (2 700 tonnes) ou du reste de la France, à 400 kilomètres en moyenne (2 700 tonnes).